

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE
Autorisation de voirie
EDF raccordement au poste électrique
05/2022

Le Maire de la commune de PIETROSELLA,

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.361-1, L.362-1 et L.362-2 ;

Vu le code pénal

Vu le code général des collectivités territoriales.

Vu le code de la route ;

Vu la demande présentée par l'EDF, avenue Impératrice Eugénie BP 406 – 20174 Ajaccio – représentée par Madame Angélique Hauchecorne, pour des travaux de raccordement au poste électrique existant.

ARRETE

ARTICLE 1 : L'EDF est autorisée à réaliser des travaux de raccordement au poste électrique existant par une tranchée longitudinale de 160 m et une tranchée transversale de 13 m, allée des Tourterelles – Lieu dit Accelasca du 14 mars 2022 pour une durée de 21 jours calendaires.

ARTICLE 2 : L'EDF est tenue de prendre toutes les dispositions pour éviter tout risque d'accident.

ARTICLE 3 : Les prescriptions au présent arrêté seront rappelées, 48 heures à l'avance, par la pose de barrières et panneaux de signalisation avec affichage du présent arrêté municipal.

ARTICLE 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur Le préfet de la Corse du Sud, à M. le commandant de la brigade de gendarmerie de Pietrosella, et à l'Intéressée.

Fait à Pietrosella le 02 février 2022

Le Maire :



Jean Baptiste LUCCIONI,

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification Notifié le



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14023*01

Le demandeur

Particulier ☐ service public ☐ maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☒

Nom : Prénom :
Dénomination : EDF Représenté par : ANGELIQUE HAUCHECORNE
Adresse Numéro : 2 Extension : Nom de la voie : AVENUE IMPERATRICE EUGENIE BP 406
Code postal 20174 Localité : AJACCIO Pays :
Téléphone 06 27 46 83 55 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : angelique.hauchecorne @ edf.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : EDF Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : CALDANICCIA
Code postal 20167 Localité : SARROLA CARCOPINO Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☐
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : ALLEE DES TOURTERELLES
Code postal 20166 Localité : PIETROSELLA
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	 mètres	 mètres	 mètres

Dépôt ou Stationnement ☐ ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ☐ ⁽²⁾ Aménagement d'accès ☐ ⁽²⁾ Ouvrages divers ☐ ⁽¹⁾

Station service ☐ Renouvellement ☒ Création ☐

Autres ☐

Date prévue de début d'application 14/03/2022 Durée d'application (en jours calendaires) : 21

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale ☒ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt { Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ Etalage ☐
ou { Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐
stationnement { Autres (à préciser) ☐ :

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants ☐ Installation nouvelle ☐

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :

Eau potable ☐ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux ☐
Eaux usées ☐ EDF ☒ Autres (à préciser) ☐ :

Sous voirie

Sous accotement ou trottoirs

Tranchée longitudinale¹⁶⁰ mètres

..... mètres

Tranchée transversale¹³ mètres

..... mètres

Fonçage mètres

..... mètres

Aménagement de surface ou équipements :

Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐

Autres (à préciser) ☐ :

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} ☒ Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000^{ème} ☒⁽³⁾ Photos ☐

2 - Pièces complémentaires par nature de demande**2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb**

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème} ☐

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} ☐ Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème} ☐

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème} ☐

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☐

Fait à : ... Le : 01/02/2022

Nom : HAUCHECORNE Prénom : ANGELIQUE Qualité : CHARGÉE D'AFFAIRES